

Affaires urbaines

carburant diesel. Il pourrait abolir la taxe fédérale de vente sur le matériel roulant et autre servant au transport public.

Songez-y bien un instant. Est-il juste qu'un pouvoir public, le gouvernement fédéral, impose une taxe à un autre pouvoir public, soit un gouvernement municipal ou provincial, afin qu'il puisse à son tour en imposer une aux citoyens? Il est vrai que nous avons trois paliers de gouvernement au pays, mais les Canadiens ne se divisent pas en trois. Il s'agit toujours des mêmes contribuables. Ces-sons d'imposer des taxes à un pouvoir public à un autre palier, d'abord parce que c'est absurde, ensuite parce que cela provoque de graves déséquilibres économiques. Rendons le transport public plus attrayant en le rendant moins cher et faisons en sorte que le gouvernement fédéral prenne les mesures voulues au lieu de se borner à parler de rendre le transport public plus accessible, plus efficace et moins cher.

Y a-t-il d'autres mesures que le gouvernement fédéral peut prendre? J'hésite à proposer la suivante car elle concerne les transports, le ministère et le ministre des Transports (M. Marchand) qui nous a avoué qu'il manquait de pouvoirs. Nous ne le savons pas. Nous nous doutions que le ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Basford) avait peu de pouvoirs et que c'est pour cette raison qu'il a dû nous faire ses beaux discours, mais nous pensions que le ministre des Transports avait des pouvoirs jusqu'à ce qu'il nous dise le contraire.

Si notre ministre des Transports était puissant, il pourrait dire aux chemins de fer du pays que leurs emprises dans les villes canadiennes peuvent servir à la création d'un système rapide de transport urbain par rail et qu'ils doivent céder ces emprises pour une somme symbolique. Après tout, le Canadien National est une société publique et le Pacifique Canadien a obtenu des terrains publics. C'est pourquoi il n'y a aucune raison que ces compagnies posent des difficultés à nos villes et à nos municipalités. Elles devraient mettre ces installations à leur service le plus rapidement et le plus facilement possible.

L'Orateur suppléant (M. Boulanger): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écolé. Il pourra poursuivre avec le consentement de la Chambre. La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

M. Harney: Je vous remercie, monsieur l'Orateur. Je vais essayer de conclure cette importante question en deux minutes. Je sais que c'est impossible, mais je vais essayer d'être précis. J'ai entendu parler à plusieurs reprises aujourd'hui de la nécessité de contrôler ce qui se passe dans nos villes, de contrôler l'expansion urbaine. Je ne crois pas avoir entendu une seule idée importante de l'un ou de l'autre côté de la Chambre. Permettez-moi de donner deux exemples du genre de choses qui me préoccupent.

Une voix: Tout ça en deux minutes?

M. Harney: Je vais donner les pires exemples. Les habitants de ma région ont déclaré de nouveau, lors d'une enquête récente, qu'ils veulent moins d'expansion et plus de parcs. Cela signifie tout simplement qu'ils veulent davantage de commodités. Ils ne veulent pas se voir con-

[M. Harney.]

traints de vivre dans une localité qui se développe de façon incontrôlable.

Je veux profiter des quelques minutes qui me restent pour demander au gouvernement quelles propositions il entend faire, quelles mesures législatives il présentera pour contrôler d'une façon sérieuse et sensée la croissance urbaine? Quelles mesures prendra-t-on, que proposera-t-on pour enrayer le fléau de la spéculation? D'aucun des deux côtés de la Chambre je n'ai entendu de propositions. Mettons les choses aussi simplement et aussi crûment que possible: nous serons incapables de contrôler la croissance urbaine. Nous ne réussirons pas à faire profiter les Canadiens des grandes villes d'une certaine qualité de vie à moins d'adopter une politique réservant à l'État la propriété de la plus grande partie des terrains de nos villes. Tant que l'aspect monétaire et lui seul restera l'élément prépondérant de la propriété foncière, les intérêts privés pourront changer la physionomie de nos agglomérations sans égard pour les citoyens, ni pour aucun palier de gouvernement.

M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta): Monsieur l'Orateur, c'est habituellement un plaisir de parler après le député de York-Nord (M. Danson) et celui de Scarborough-Ouest (M. Harney) mais, ce soir, il semble que la vieille coalition se soit reformée. On n'a pas vraiment exposé au ministre nos graves problèmes de logement mais on s'est contenté de compliments. Je remarque que même lui a dû nous quitter. Il est dommage que le ministre soit absent, mais, compte tenu du fiasco consternant de son ministère, il n'est pas surprenant qu'il ait trouvé opportun de s'absenter lorsque lui-même et son ministère font l'objet de critiques directes si méritées.

Un des aspects de ce débat qui ne peut nous échapper, c'est que, quelle que soit la circonscription de l'orateur, le problème est identique. Qu'il s'agisse de moi-même, qui représente une circonscription urbaine de la Colombie-Britannique, ou du représentant d'une circonscription de Terre-Neuve, les besoins de nos commettants respectifs sont aussi aigus. Quand le coût des logements est hors d'atteinte du citoyen moyen, c'est que quelque chose ne va vraiment pas et lorsqu'un salarié doit gagner annuellement environ \$17,000 pour pouvoir obtenir une hypothèque aux prix actuels, il est indéniable que nous subissons une crise du logement.

Il fut un temps où le public se fiait à son gouvernement élu pour que celui-ci le guide, l'aide et lui montre la voie à suivre dans un domaine aussi critique de son bien-être. Néanmoins, il y a longtemps qu'il a abandonné pour ce qui est des politiques du ministre chargé de l'Habitation. Sa gigantesque administration n'est parvenue qu'à engouffrer l'argent du contribuable et cet éléphant n'a même pas réussi à accoucher d'une souris. Cependant, inébranlé par les échecs passés de son ministère, le ministre nous propose un programme de démonstration urbain de 100 millions de dollars. Comme l'a dit le député de Calgary-Nord (M. Woolliams) cela représente environ \$55,000 par jour pendant cinq ans.

C'est une façon typique de son ministère de dépenser 100 millions de dollars sans construire réellement une seule maison. Son ministère peut trouver des millions et des millions de dollars pour bâtir une pyramide bureaucratique. En fait, monsieur l'Orateur, la seule chose que le ministère ne peut faire, c'est de construire des maisons pour les Canadiens.